

## **RESIDENCE CARRE BALZAC**

### **CAHIER DES CHARGES DU CONCOURS DE L'ŒUVRE ARTISTIQUE**

#### **Objet : Mise en place d'une œuvre artistique sur l'opération CARRE BALZAC**

La société Crédit Agricole Immobilier, réalise une opération immobilière à Lagny-Sur-Marne Situé à la croisée de 3 rues : Rue Lallemand, Rue d'Orgemont et la Rue des Tanneurs.

Ce projet constitue un ensemble de 122 logements composé de plusieurs cages d'escalier, d'une crèche, d'un local associatif et de cinq locaux d'activité.

A la demande de la ville et en relation avec la ville, la société Crédit Agricole Immobilier souhaite associer une œuvre artistique à cette opération qui sera livrée pour le 1er trimestre 2019.

Après réflexion avec le promoteur et en accord avec l'architecte de l'opération, le cabinet AUSIA, il est proposé que l'œuvre artistique soit mise en place sur le jardin résidentiel commun au cœur de la résidence en R+2 (voir plan ci-joint).

L'œuvre devra se situer dans la partie centrale accessible du jardin résidentiel R+2. Elle devra se contenir dans une aire d'intervention maximale de 5m x 10m sur une hauteur de 3m maximale. La surcharge de dalle support sera de 0.64T maximum /m<sup>2</sup>. **Les contraintes plus précises et plans seront transmis si nécessaire par le cabinet d'architecture.**

**La réalisation d'un concours ouvert aux artistes opérant sur Marne et Gondoire inscrit à la maison des artistes ou ayant un SIRET, permettra de sélectionner l'œuvre lauréate qui se verra attribuer une enveloppe pour l'ensemble de l'intervention artistique de 20.000 euros.** Cette enveloppe comprend l'ensemble des honoraires de l'artiste lauréat. **Le (la) lauréat(e) recevra une avance pour commencer les études, à déduire du reste de l'enveloppe.** Son intervention comprendra la conception, la réalisation, la fourniture, l'acheminement de l'œuvre ainsi que son installation sur le site. Il s'engage à prendre toutes les garanties de faisabilité et de s'en assurer auprès de la maîtrise d'œuvre. Une attention particulière sera portée sur la pérennité de l'œuvre placée en extérieur et de ce fait exposée aux intempéries.

Le lauréat devra tenir informé le maître d'œuvre d'exécution (Agence AUSIA, représenté par M. Hamza LAFI) de l'ensemble de ses interventions sur le chantier et en obtenir validation auprès de ce dernier. Il devra lui communiquer dès que possible toutes les pièces écrites et graphiques de son projet : plan de conception, d'exécution, planning, méthode de mise en œuvre, ainsi que toutes informations utiles au bon fonctionnement et à la sécurité du chantier.

Les artistes s'engagent à faire leur proposition par le biais d'une esquisse incluant des photos d'une maquette éventuellement numérique, accompagnées d'une note explicative du concept artistique, des matériaux utilisés, ainsi qu'un descriptif détaillé de la réalisation de l'œuvre. Devront également figurer les délais de réalisation et les conditions de sécurité et de maintenance éventuelle.

S'il s'agit d'une œuvre d'une œuvre intégrant la lumière, celle-ci devra être dans tous les cas en basse consommation ; il est demandé une estimation du coût de consommation et d'entretien annuelle, ainsi que du remplacement des consommables liés à l'installation.

Un dossier plus global retraçant le travail de l'artiste ainsi qu'un CV est demandé.

Les artistes s'engagent à céder leurs droits de reproduction photographique de l'œuvre pour toute publication émanant de Crédit Agricole Immobilier valorisant le patrimoine et l'art.

Ils auront **3 mois pour rendre leur projet à partir de la date de réception de ce cahier des charges. Le choix du projet retenu sera acté dans le cadre d'un jury artistique composé notamment des représentants de la maîtrise d'ouvrage, de l'architecte de l'opération, d'élus de la ville.**

- **Lancement du concours le 31 Janvier 2018**

- **Remise du dossier complet sous forme de pdf + un dossier papier adressé au plus tard le 30 mars 2018 à la maîtrise d'Ouvrage Crédit Agricole Immobilier :**

**Maîtrise d'ouvrage**

Sandrine VAZ

Responsable de programmes

Lagny.concours.artistique@gmail.com

📍 12 Place des Etats-Unis

92545 Montrouge CEDEX

☎ 01 43 23 68 91

- **Présentation des artistes sélectionnés devant le jury artistique : le 30 avril 2018.**

- **Date de finalisation de l'œuvre sur site pour le 30 janvier 2019**